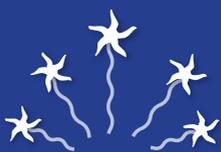




# Guide du partenaire



  
**BENODET**  
*Bonne idée!*  
LA STATION CINQ ÉTOILES

## Les chiffres clés à la Maison du Tourisme de Bénodet

- 11 000 lits touristiques
- 200 partenaires
- 180 000 visiteurs sur le web
- Près de 4 000 fans sur Facebook et près de 1 000 «followers» sur Instagram
- 45 000 visiteurs accueillis au guichet de l'office (20% la part de la clientèle étrangère)
- Plus de 100 000 docs imprimés (guides pratiques, plans de ville, brochures Hébergement Restauration, Locations/Chambres d'Hôtes, cartes d'hôtes)
- 3 permanents et 2 saisonniers

Données annuelles

## Nos missions au quotidien



## Nos actions toute l'année

Participer aux actions de promotion du cluster littoral d'Atout France pour accroître notre notoriété sur les marchés étrangers : Grande Bretagne, Allemagne, Belgique et Suisse

Développer la marque Riviera Bretonne en collaboration avec les 2 Offices de Tourisme, Fouesnant-Les Glénan, la Forêt-Fouesnant et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

(création de contenus - photos, vidéos - site web, carte de destination, etc)

Développer la communication numérique et notre e-réputation

Les éditions

La carte d'hôtes

Sensibiliser nos partenaires à la qualité

Animations en présence des partenaires

## Des services au quotidien pour nos visiteurs

Accueil guichet et à distance multilingue (Français, Anglais, Allemand, Espagnol) : ouvert 320 jours à l'année ; conseil personnalisé en s'adaptant à tous les profils, indépendance et neutralité

Boutique : Vente de guides de randonnées Riviera Bretonne, petite boutique de souvenirs, vente de tickets de bus

2 bornes Internet 7/7 et zone WIFI « Riviera bretonne » face au Casino

Carte d'hôtes

Ecran et panneaux d'information lumineux

Obtention de labels et maintien de ces derniers

## Des services de qualité pour nos partenaires

Un espace professionnel en libre consultation sur [www.benodet.fr](http://www.benodet.fr)

Des actions de communication : Brochures Hébergement-Restauration, Locations-Chambres d'hôtes, Guide des commerces-artisans-loisirs ; écran à l'accueil, bornes, site web et réseaux sociaux

Un partenariat pour la carte d'hôtes

La diffusion pluriannuelle des documents de l'Office de Tourisme et de la Mairie (brochures, animations, plans...)

L'envoi de la lettre d'information semestrielle « RICOCHET »

L'utilisation du B.A – BA de Bénodet à l'attention des saisonniers

L'accès aux statistiques via le Mémento du Tourisme

Occasionnellement une participation libre aux formations et ateliers thématiques

## Nos supports de communication



## Impliquez-vous à nos côtés dans la Qualité



L'Office de Tourisme a obtenu la marque Qualité Tourisme en Juillet 2013 et s'efforce de maintenir un service de qualité à l'attention de ses clientèles. Collaborer avec l'Office de Tourisme de Bénodet c'est aussi contribuer à déployer cette qualité de service à l'échelle de la destination.

Devenir partenaire de notre établissement, c'est faire le choix de coopérer à cette démarche et de valoriser l'offre dans son ensemble.

Cela implique de votre part :

- Maintenir un niveau d'accueil et d'informations de qualité dans votre établissement.
- Informer l'Office de Tourisme de ses disponibilités ou tout changement de son activité.
- Participer avec l'Office de Tourisme à ses actions de promotion et de communication.
- Informer vos clients de l'existence de la « Carte d'hôtes », un vrai petit plus pour eux
- Répondre aux enquêtes de satisfaction & de fréquentation.
- Etre un relais entre les visiteurs et l'Office de Tourisme et faire remonter toute remarque permettant l'amélioration de service de Bénodet.
- Adopter une démarche qualitative dans la prise de contact avec les visiteurs.
- Accorder de l'importance aux suggestions de vos clientèles et y apporter des réponses.
- Tout partenaire « hébergeur » s'engage à percevoir la taxe de séjour et à la reverser.

## La carte d'hôtes, un mouvement dynamique pour notre station 5 étoiles



Tous les professionnels du tourisme de Bénodet peuvent rentrer dans une dynamique de partage.

La carte d'hôtes est gratuite et distribuée à toutes les personnes séjournant au minimum une nuit sur la commune et chez les différents partenaires de l'Office de Tourisme.

En tant que partenaire de l'Office de Tourisme de Bénodet, vous pouvez bénéficier d'une visibilité complémentaire en devenant partenaire de la carte d'hôtes. L'objectif est de vous faire connaître auprès de nos visiteurs et de favoriser le commerce local.

Notre équipe est à votre disposition pour tout complément d'information.



## **V**ous êtes propriétaire de Meublé et/ou Chambre d'Hôtes

Vous souhaitez vous lancer dans la location saisonnière ? Notre équipe est là pour vous accompagner.

### **Vos avantages :**

- Un accompagnement personnalisé dès votre inscription à l'Office de Tourisme : pré-visite de votre bien, conseils sur les diverses possibilités de labels et/ou classements, accompagnement lors des visites de classement et de labellisation, prise de photos de votre bien pour les diffuser sur le site internet. Par ailleurs, vous serez mis en relation avec des agences de services, conciergerie, avec les organismes de classement etc.
- Une visibilité sur notre site Internet et sur notre brochure « Locations/Chambres d'hôtes ».

### **Nos tarifs pour les meublés / an :**

Pré-visite location meublée : 20 € à payer une seule fois.

- Appartement (Classé/Labellisé) à Bénodet / Hors Bénodet : 100 € / 120 €
- Maison (Classée/Labellisée) à Bénodet / Hors Bénodet : 130 € / 150 €
- Appartement visité / Maison visitée : 80 € / 130 €

### **Nos tarifs pour les chambres d'Hôtes / an :**

Pré-visite Chambre d'Hôtes : 10 € à payer en une seule fois.

- Chambre d'Hôtes labellisée Bénodet / Hors Bénodet : 90 € / 110 €
- Chambre d'Hôtes visitée Bénodet / Hors Bénodet : 60 € / 90 €

### **Zoom sur vos engagements :**

- Déclaration obligatoire de la location ou de la chambre d'hôtes en Mairie.
- Informer les locataires, par un affichage obligatoire, des tarifs de la taxe de séjour.
- Tenir à jour son planning de location sur le site Internet de l'Office de Tourisme (et/ou dans le cas contraire prévenir l'Office de Tourisme des indisponibilités). C'est ainsi que notre équipe peut au mieux renseigner des clients potentiels pour votre bien.
- Mettre à disposition des locataires, les différentes plaquettes éditées par l'Office de Tourisme ainsi que toutes les informations communales et/ou intercommunales (Tri sélectif, ramassage des ordures ménagers...). Informer les locataires de l'existence de la « Carte d'Hôtes », un vrai petit plus pour vos clients.
- Dès changements/modifications, merci de vous rapprocher de l'Office de Tourisme.

## **V**ous êtes un professionnel à Bénodet ?

L'Office de Tourisme de Bénodet est présent pour vous soutenir toute l'année et promouvoir vos structures touristiques auprès du public.

### **Vos avantages :**

- Une parution dans nos différentes éditions.
- Votre structure sur notre site internet [www.benodet.fr](http://www.benodet.fr) avec un lien vers le site Internet de votre établissement. Sachez que près de 100.000 visiteurs/an consultent notre site internet, cela vous assure une vraie visibilité.
- Une équipe dynamique de professionnels du tourisme qui conseille les visiteurs dans la recherche d'une structure telle que la vôtre.
- Une présentation de vos dépliants publicitaires sur nos présentoirs.
- Une mise en avant de vos actualités sur nos réseaux sociaux.
- Bénéficiez de toute la documentation touristique locale, départementale et régionale dont peut disposer l'Office de Tourisme et la mettre à disposition de vos clients.

### **Zoom sur vos engagements :**

- Nous informer de vos heures et mois d'ouverture pour l'année.
- Nous transmettre en quantité suffisante votre documentation.
- Nous ouvrir les portes de votre structure afin que les conseillers puissent renseigner au mieux les visiteurs.
- Nous tenir quotidiennement au courant de vos disponibilités hôtelières en Juillet/Août par mail ou téléphone.

Sachez que vous pouvez nous communiquer vos besoins en personnel en amont afin de relayer l'information.



# Nos formules

## COMMERCE

- Guide pratique de vos vacances
  - Site internet + réseaux sociaux
    - dépôts de documentation
- A partir de **115€\***

## ACTIVITÉ DE LOISIRS

- Guide pratique de vos vacances
  - Site internet + réseaux sociaux
    - Dépôts de documentation
- A partir de **90€\***

## RESTAURANT

- Guide pratique de vos vacances
  - Brochure « Hébergement Restauration »
  - Site internet + réseaux sociaux
    - Dépôts de documentation
- A partir de **140€\***

**HÔTEL-RESTAURANT**  
**70€\***

## HÉBERGEMENT

- Guide pratique de vos vacances
  - Site internet + réseaux sociaux
  - Brochure « Hébergement Restauration »
    - dépôts de documentation
- Hôtels\*\* : à partir de **100€\***  
Résidences hôtelières\*\* : à partir de **300€\***  
Campings\*\* : à partir de **400€\***

## AGENCE DE LOCATIONS SAISONNIÈRES

- Guide pratique de vos vacances
  - Brochure « Hébergement Restauration »
  - Brochure « Locations/Chambres d'Hôtes »
    - Site internet
  - Dépôts de documentation
- A partir de **400€\***

\* : Tous nos tarifs sont TTC

\*\* : En fonction de la capacité de l'hébergement



## Vous êtes un professionnel à proximité de Bénodet ?

Vous avez une activité et vous souhaitez bénéficier de nos services pour promouvoir votre activité auprès des visiteurs de l'Office de Tourisme ?

Nous vous proposons une inscription annuelle de 160€ qui vous donne droit aux services suivants :

- Des professionnels du tourisme pour conseiller votre activité (conseil personnalisé selon le profil de nos visiteurs).
- Une place réservée sur nos présentoirs.
- Un affichage à l'Office de Tourisme.
- La diffusion de vos actualités sur notre page Facebook.

Notre force est le conseil personnalisé. On renseigne et conseille toujours mieux quand on connaît l'activité de la structure. L'équipe est toujours volontaire à venir visiter, tester, goûter... N'hésitez pas à nous convier, de préférence en amont de la saison selon vos disponibilités.

Afin de garantir à nos visiteurs une information précise et complète tout au long de l'année, nous vous demanderons de nous fournir en quantité suffisante votre documentation.

«Voici maintenant 3 saisons que nous sommes adhérent à la Maison du Tourisme de Bénodet. Ce partenariat est un réel atout dans le développement de notre parc. En effet de nombreux clients viennent découvrir nos activités sur leurs conseils. Il ne s'agit pas simplement d'un dépôt de flyers mais bien d'un partenariat complet qui s'articule autour des réseaux sociaux, mais surtout des conseils au quotidien que les vacanciers peuvent recevoir de la part de la sympathique équipe qui compose la Maison du Tourisme.

Un grand merci à toute l'équipe pour leur travail !

Corentin - LABYRINTHE29/ACCROBRANCHE

«Grâce à mon partenariat avec l'Office de Tourisme de Bénodet, je bénéficie d'une meilleure visibilité au sein de la Maison du Tourisme, sur le site internet et les réseaux sociaux. J'apprécie beaucoup le travail en amont de la saison effectué par l'équipe de l'Office de Tourisme pour la promotion de la destination auprès des institutionnels, des blogueurs, sur les salons en France et à l'étranger, etc. Cette énergie est précieuse pour nos activités touristiques locales. La Journée mondiale du Bien-être co-organisée par la Mairie et l'Office de Tourisme permet de découvrir les acteurs touristiques et associatifs de Bénodet. A mon arrivée, j'ai pu bénéficier d'un atelier communication.»

Véronique - Les Ateliers Crêpes de Véro

## Vos interlocuteurs à la Maison du Tourisme de Bénodet

- Directrice : Sarah Bélasky
- Référent meublé / carte d'hôtes : Thibault
- Référents sociaux-professionnels et partenariats extérieurs à Bénodet : Michèle et Mégane
- Référent qualité : Michèle
- Accueil et renseignements personnalisés : les 5 étoiles.

Vous pouvez nous joindre par mail ou par téléphone

Mail : [tourisme@benodet.fr](mailto:tourisme@benodet.fr)

Tél : +33(0)2 98 57 00 14

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme :

**01/07 - 31/08** : 9h - 19h - **Dimanches et jours fériés** : 10h - 18h

**01/03 - 30/06 et 01/09 - 31/10 et vacances scolaires** : 9h30 - 12h / 13h30 - 18h

**8 mai - Pentecôte & Ascension** : 9h30 - 12h30

**01/11 - 28/02** : 9h30 - 12h / 14h - 17h





Design : www.dcomco.seil.com - 02 98 50 18 53 - Crédits photo : Fotolia.com



la Riviera bretonne

TOUT commence en FINISTÈRE

